



INSTITUT DE FRANCE

Paris, le 13 octobre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fondation KENZA–Institut de France

Appel à candidature pour quatre bourses d'études à l'étranger dans les domaines des beaux-arts et de l'histoire de l'art

La Fondation KENZA–Institut de France lance aujourd'hui son neuvième appel à candidature pour l'attribution de **quatre bourses** permettant à des **étudiants en beaux-arts et en histoire de l'art**, issus d'établissements d'excellence en France, de poursuivre des **études supérieures à l'étranger**.

Le montant des bourses pour **l'année universitaire 2018-2019**, variable en fonction du pays de destination des étudiants, est au **maximum de 10 000 €**

Pour être éligible, les étudiants doivent remplir les conditions suivantes :

- Être citoyen français et avoir moins de 28 ans au 1er janvier 2018 ;
- Être diplômé du baccalauréat et poursuivre actuellement des études supérieures, principalement dans l'un des établissements suivants : École du Louvre, École nationale supérieure d'art (Bourges, Dijon, Nancy, Nice-Villa Arson, Limoges-Aubusson), École nationale supérieure d'arts Paris-Cergy, École nationale supérieure des beaux-arts (Paris, Lyon), Studio national des arts contemporains (Le Fresnoy), Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Université Paris-Sorbonne (Paris IV), Université Sorbonne Nouvelle (Paris III)
- Envisager des études **non doctorales** à l'étranger en beaux-arts ou en histoire de l'art pour l'année universitaire 2018-2019.

Pour postuler à ces bourses, merci de renvoyer le dossier de candidature disponible sur le site internet de la fondation, **avant le vendredi 15 décembre 2017 à midi**.

Pour en savoir plus : www.fondationkenza.org

L'Institut de France

L'Institut de France est une des plus anciennes et plus prestigieuses institutions à pratiquer le mécénat et à gérer des dons et legs. Créés par des particuliers ou des entreprises, les fondations et prix de l'Institut bénéficient de l'expérience de cette institution séculaire dans les domaines du mécénat et de la philanthropie, ainsi que de l'expertise des académiciens, dans tous leurs champs de compétence.

www.institut-de-france.fr

La Fondation KENZA–Institut de France

Créée en 2009, la Fondation soutient les études à l'étranger d'étudiants en beaux-arts ou en histoire de l'art de plusieurs grandes écoles françaises.

www.fondationkenza.org

CONTACTS

Institut de France
Louis de Genouillac
Service communication
01 44 41 43 40 - com@institut-de-france.fr

Fondation KENZA–Institut de France
Email : fondation.kenza@gmail.com
Twitter : [@fondationkenza](https://twitter.com/fondationkenza)